

# AUTORISATION PARENTALE COVID-19

## A COMPLÉTER PAR LE PARENT/TUTEUR

Je soussigné(e) (Nom et prénom) .....

Père / Mère / Tuteur / Répondant (biffer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et prénom) .....

A participer au camp de Jeunes et Nature dénommé : .....

Qui se déroule du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / ..... à (Localité) ..... en Belgique.

## JE CERTIFIE QUE MON ENFANT :



N'est pas considéré comme une personne à risque (Voir la liste des groupes à risque qui suit). Ou est considéré comme une personne à risque MAIS, après avoir pris conseil auprès de notre médecin traitant, peut néanmoins participer au camp (joindre, le cas échéant, le certificat à la présente autorisation).



N'a pas été malade ou eu des symptômes de maladie dans les 5 jours qui précèdent le camp.

## DURANT LE CAMP :

*Je place mon enfant sous l'autorité et la responsabilité des Animateurs du camp Jeunes et Nature.*

*Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la Fiche Médicale de mon enfant.*

*Je suis conscient que l'équipe d'animateurs du camp de mon enfant met tout en œuvre pour respecter les mesures d'organisation spécifique des camps d'été liées à la crise du coronavirus. Considérant que l'obligation de moyens est respectée, je décharge Jeunes et Nature et ses animateurs de toute responsabilité si mon enfant devait tomber malade au cours du séjour.*

*Si son état de santé réclamait une décision urgente, et à défaut de pouvoir être contacté personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien.*

*J'autorise Jeunes et Nature à communiquer les données des participants à la demande des instances de traçage compétentes, si Jeunes et Nature en recevait la demande à l'issue des camps.*

*En cas d'arrêt inopiné du camp, ou si mon enfant tombe malade pendant l'activité, je m'engage à venir rechercher mon enfant. Si le Staff n'arrive pas à me joindre, j'autorise ce dernier à contacter et confier mon enfant à (nom, prénom + lien parental : tante, oncle, ami, etc.) :*

.....  
N° de GSM : .....

**Date :**

**Signature du parent/tuteur :**



PAR & POUR LES JEUNES

# GROUPES À RISQUES - COVID-19

La liste suivante reprend les différents groupes à risques en pédiatrie. Elle s'adresse donc principalement aux jeunes de moins de 18 ans mais des points de la liste peuvent évidemment également concerner des participants adultes. Pour les animateurs de plus de 18 ans qui ignoreraient s'ils font partie d'un groupe à risques, nous leur conseillons de prendre avis auprès de leur médecin traitant.

Cette liste, équivalente pour toutes les organisations de jeunesse a pour objectif de servir de ligne directrice. Il est donc possible d'y déroger s'il existe un motif raisonnable, en concertation avec le médecin traitant du patient. Cette liste n'est pas exhaustive. Son application relève de la responsabilité du médecin traitant après discussion avec le patient, ses parents et/ou les soignants impliqués.

Cette liste se veut une aide à la décision d'autoriser les enfants à participer ou non aux camps cet été.

## REMARQUES GÉNÉRALES

- Il est conseillé aux enfants traités par des corticostéroïdes à haute dose, c'est-à-dire  $> 20\text{mg/j}$  de prednisolone (ou  $> 0,5\text{mg/kg/j}$  pour les enfants de  $< 40\text{kg}$ ) de ne pas participer au camp.
- Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs et les enfants atteints de maladies chroniques graves : à discuter avec le médecin traitant.
- Tout comme le reste de la population et tel que demandé par le Conseil National de Sécurité, les enfants atteints d'une maladie chronique et autorisés à participer au camp doivent suivre strictement les directives concernant les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale et le port du masque buccal (en fonction de leur âge) lorsqu'ils quittent la bulle.
- Les personnes vivant sous le même toit que les patients à risque sont autorisées à participer au camp.

## 1 Pour les affections de type PULMONAIRE (et MUCOVISCIDOSE) :

*Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :*

- Les patients atteints de mucoviscidose ou les patients ayant des bronchiectasies non liées à la mucoviscidose, et dont la maladie n'est pas sous contrôle (c'est-à-dire VEMS-1  $< 60\%$ , dégradation rapide,  $> 3$  exacerbations par an, dépendance à une oxygénothérapie)
- Les enfants sous traitement d'entretien avec de corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- L'asthme sévère non contrôlé ayant besoin de stéroïdes oraux et/ou de produits biologiques
- Les enfants soumis à une oxygénothérapie chronique et/ou à une ventilation (non) invasive
- Les enfants présentant des anomalies congénitales des voies aériennes ou des poumons n'étant pas contrôlées.

## 2 En ce qui concerne les TROUBLES IMMUNITAIRES PRIMAIRES :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- Les enfants ayant un déficit immunitaire combiné sévère, c'est-à-dire un (S)CID ou une lymphopénie sévère (CD4 < 200)
  - Les enfants ayant un déficit immunitaire et une insuffisance respiratoire sévère (voir pneumologie)
  - Les enfants immunodéficients qui doivent recevoir ou qui ont bénéficié d'une greffe de cellules souches ou d'une thérapie génique il y a moins d'un an, ou plus selon la durée de l'immuno-suppression.
  - Les autres déficits immunitaires, à savoir la maladie granulomateuse chronique (CGD), la lymphohistiocytose hémophagocytaire familiale (HLH), les maladies congénitales auto-inflammatoires (sauf FMF), le syndrome de Down avec un déficit immunitaire, les déficits immunitaires avec dysrégulation immunitaire active\* (LRBA, NFKB1, NFKB2, STAT3 GOF, IRAK4, MyD88, STAT2...).
- \* C'est-à-dire une poussée auto-immune ou auto-inflammatoire au cours de l'année écoulée ou un traitement par immunosuppresseurs récemment débuté
- Tous les patients ayant un déficit immunitaire pour lesquels le médecin traitant a requis de ne pas aller à l'école ou au travail.

## 3 Pour les affections de type CARDIOLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- En cas d'hypertension pulmonaire
- Après transplantation cardiaque
- En cas d'insuffisance cardiaque grave

## 4 Pour les affections de type ENDOCRINOLOGIQUE :

Peuvent participer au camp :

- Les enfants diabétiques
- Les enfants sous thérapie de substitution surrénalienne (hyperplasie congénitale des surrénales, insuffisance surrénalienne).

## 5 Pour les affections de type NEPHROLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- Les enfants recevant des corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- Les enfants qui ont reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours des 6 dernières semaines ou qui devraient recevoir ce traitement dans les semaines à venir.
- Enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs
- Enfants sous traitement par dialyse ou plasmaphérèse
- Enfants chez lesquels un syndrome hémolytique et urémique atypique a été diagnostiqué
- Enfants atteints d'un syndrome néphrotique récurrent ou cortico-dépendant.
- Enfants ayant reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours de la dernière année mais antérieurement aux 6 dernières semaines (cf point supra).

## 6 Pour les affections de type RHUMATOLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- Enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)

Peuvent participer au camp :

- Les enfants atteints d'une maladie rhumatismale et recevant les traitements suivants :
  - o Hydroxychloroquine (Plaquenil®), méthotrexate (Ledertrexate®, Metoject®), mycophénolate mofétil (Cellcept®), cyclosporine, tacrolimus (Advagraf®, Prograf®), azathioprine (Imuran®).
  - o Médicaments biologiques comme les inhibiteurs de TNF-alpha (Enbrel®, Humira®, infliximab), Oencia®, inhibiteurs de l'IL-1 (Anakinra®, Ilaris®), inhibiteurs de l'IL-6 (Roactemra®), inhibiteurs des JAK (Olumiant®, Xeljanz®), rituximab.

## 7 Pour les affections de type GASTRO-ENTÉROLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs

Peuvent participer au camp :

- Les enfants sous un seul médicament immunosuppresseur en situation stable (en rémission)

## 8 Pour les affections de type **NEUROLOGIQUE** :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- Les enfants sous oxygénothérapie chronique et/ou ventilation non-invasive.
- Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES) ! Ce sont souvent des enfants atteints de multiples pathologies pour lesquels la consultation auprès d'un neuropédiatre est recommandée.

## 9 Pour les affections de type **HEMATO-ONCOLOGIQUE** :

Ne peuvent pas participer au camp (sauf exception cfr préambule) :

- Les enfants en phase de traitement intensif ou durant une certaine période après une greffe de cellules souches allogéniques (+/- 12 mois ou plus selon la durée de l'immunosuppression).

Peuvent participer au camp :

- Tous les autres enfants, y compris les enfants ayant une LLA sous traitement d'entretien, les enfants sous thérapie par Glivec, Hydrea, etc. Le médecin traitant peut être consulté au cas par cas et peut déroger au principe général chez certains enfants atteints de comorbidités.